

Réunion du 08 Décembre 2017 à 18h30

Absent excusé : F. Saint-Oyant

- Une délibération est à prendre concernant le transfert des biens communaux (zones artisanales) à la communauté d'agglomération. Notre commune n'est pas concernée mais il faut néanmoins donner notre avis.

Le conseil municipal donne son accord.

- Le transfert de la compétence relative à la prise en charge des contributions au budget de la communauté d'agglomération du service départemental d'incendie et de secours est maintenant acté. La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a approuvé le rapport relatif aux conséquences financières des modifications statutaires évoquées.

Le conseil municipal donne son accord pour ce transfert.

- Le comité syndical du SIERAVL (Syndicat Intercommunal d'Etudes de Réalisations et d'Aménagement de la Vallée du Loir) propose la dissolution du syndicat afin de permettre la gestion en régie de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) devenant une compétence obligatoire des EPCI au 1er janvier 2018.

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette dissolution.

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif pour 2016 :

Les tarifs applicables aux 01/01/2016 et 01/01/2017 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Contrôle de conception des travaux en € HT	92.00	92.00
Contrôle de la réalisation des travaux en € HT	92.00	92.00
Contrôle de diagnostic en cas de cession immobilière (1ère visite)	110.00	110.00
Contrôle de diagnostic en cas de cession immobilière (2nde visite)	85.00	85.00

Le conseil municipal approuve ce rapport.

- Changement d'agent d'entretien

Melle Claire Savigny a décidé d'arrêter ses fonctions au 31 décembre 2017, c'est Mme Cathy Alexandre qui la remplacera à compter du 1er janvier 2018.

- Travaux 2018

D'autres devis ont été demandés concernant les enduits du mur arrière de la mairie ainsi que la « réhabilitation » de la cuisine. Des renseignements vont être pris pour des travaux sur certains trottoirs (béton, enrobé ou autre)

- Merci aux personnes qui ont installé les illuminations le 08 décembre. L'installation des illuminations sur les bâtiments communaux par la société EJD est prévue courant semaine 50.

- TELETHON

Merci à toutes les personnes qui ont participé au Telethon. Plus de 115 repas ont été servis le midi. Le chiffre provisoire des recettes de cette journée se situe autour de 3150 €.

- La subvention DSR 2017 d'un montant de 17000 € a été versée sur le compte de la commune.

- Pêche du Grand Marchais

Deux projets sont présentés au conseil :

- M. Michel HUET propose d'inclure la pêche au sein de la société de chasse de Villemardy.

- M. Robin GUILLON, qui remplace M. Gérard PEGERON à la tête de l'amicale des pêcheurs, propose d'officialiser cette situation en créant une association régie par la loi de 1901.

Après discussion et avis de chacun, le conseil municipal décide de retenir le projet de Robin Guillon.

- La remise du bulletin municipal 2017 aura lieu le vendredi 09 février à 18h.

- La date de la fête de la musique 2018 a été fixée au samedi 16 juin 2018 à 18h.

- Compte rendu du conseil d'école

Les effectifs seront sensiblement identiques pour la rentrée 2018 mais avec moins d'enfants à Périgny et plus à Villemardy. Un voyage est prévu à Arville en juin 2018 pour tous les enfants du regroupement. Divers projets sont organisés pour les 3 classes.

Le Syndicat Scolaire et les enseignantes sont pour le retour à la semaine de 4 jours d'école, l'enquête auprès des parents a donné le résultat suivant :

Pour : 72,8 % - Contre : 11,8 % - Sans avis : 15,4 %